

AVIS PUBLIC**CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté, à sa séance du 15 octobre 2024, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025, qui se tiendront **les mardis à 19 h 30, à l'exception du mercredi 1^{er} octobre à 19 h 30**, aux dates suivantes :

21 janvier	8 juillet
18 février	19 août
18 mars	16 septembre
15 avril	1 ^{er} octobre
20 mai	18 novembre
10 juin	9 décembre

Brossard, ce 17^e jour d'octobre 2024.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière